



► Page 3, des grévistes d'une enseigne des Halles distribuent des tracts

Strasbourg / Avenir des bains municipaux

Deux architectes se jettent à l'eau

La réflexion sur l'avenir des bains municipaux, lancée en début d'année par la municipalité strasbourgeoise, intéresse aussi les architectes. D'où une lettre ouverte de deux d'entre eux, qui contribue au débat de manière circonstanciée.

■ «Les bains municipaux de Strasbourg constituent un élément majeur du patrimoine de la Ville», martèlent Liane Zoppas et Didier Laroche. La première a livré, en 1997, un mémoire d'une grande qualité sur l'histoire de l'établissement. Quant à Didier Laroche, il a dirigé ce travail en tant qu'architecte et enseignant de l'école d'architecture de Strasbourg. «Fritz Beblo est pour moi le plus grand architecte de Strasbourg et, en tout cas, un digne représentant du mouvement architectural du Heimatschutz», estime Didier Laroche. «Ce style un peu délaissé, probablement du fait de son lien avec la période allemande de la ville, a pourtant produit des réalisations remarquables, comme l'école Saint-Thomas, ou encore la cité-jardin du Stockfeld».

«Un bâti solide»

«Lors de la construction, au début du XX^e siècle, la Ville a pris le temps de la réflexion, d'où une certaine lenteur concernant le programme et l'avancement des travaux», poursuit la longue lettre ouverte qu'ont adressée les deux architectes à l'adjoint de quartier en charge du dossier, Robert Herrmann, au maire Roland Ries, au service des sports et à la presse. «Et l'originalité de l'ensemble, opérationnel en 1911, réside aussi dans sa complémentarité programmatique; piscines, bains romains, bains de soleil, équipements à caractère médical...».

Pour les deux auteurs de la missive, ce qui perdure dans cette complémentarité de



«Ce n'est pas une piscine comme les autres», plaignent les deux amateurs des lieux, Liane Zoppas et Didier Laroche. (Photo DNA - Michel Fritson)

services (bains romains, aquagym troisième âge et prénatale, douches pour SDF) fait «l'attachement d'un public fidèle à ces lieux». «Je pense qu'il y a une erreur d'appréciation à traiter cet établissement comme s'il s'agissait de n'importe quelle autre piscine, en plus vieille et pas très fréquentée», précise Didier Laroche.

Concernant la décrépitude des lieux mise en avant par la municipalité, Liane Zoppas rappelle que son étude avait

pointé des urgences, notamment des fuites du côté des bains-douches «dont l'origine n'est pas liée au projet initial mais à des travaux postérieurs». «Mais aujourd'hui, comme il y a quinze ans, le bâti ne pose pas de soucis majeurs», estime-t-elle après une visite récente.

Si, en son temps, Liane Zoppas évoquait des pistes de développement (dans le cadre d'une rénovation respectant le site) pour les bains, elle tient à préciser: «Il n'a jamais été question, pour moi,

que la municipalité se défasse de cet héritage».

Et le courrier de s'interroger sur les chiffres avancés pour la rénovation (18 à 30 M€) et le scénario possible d'une cession au privé par bail emphytéotique. «Il est évident que le fonctionnement de cet établissement doit rester dans le domaine public, même si une étude approfondie peut imaginer de rentabiliser certains secteurs, grâce aux investissements privés».

A l'esprit des deux signataires, qui l'écrivent de manière

explicite: l'enjeu patrimonial sur nombre de propriétés de la Ville, qu'on ne saurait «brader», comme l'équipe municipale actuelle le reprochait à l'ancienne, concernant l'Aubette...

«Les limites de l'exercice»

Le premier adjoint Robert Herrmann, qui avait ouvert le débat cet hiver, est le premier surpris de l'ampleur que prend le dossier dans l'opinion publique. Et se défend

toujours d'avoir un projet tout plié sous le coude. «Durant les 150 heures déjà passées en réunions, travail d'analyse et expertises sur cette question, nous n'avons même pas encore abordé, à la Ville, la question de la pertinence ou non d'une gestion privée», se défend-t-il. «Les limites de l'exercice, pour nous, c'est que la Ville n'a pas 20 M€ pour cette restauration, mais aussi que nous ne voulons pas vendre».

Entre les deux, l'assistance à maîtrise d'ouvrage commanditée, proposera un ou des scénario(s) d'ici la fin juin - début juillet. Le premier adjoint a reçu les paramédicaux qui occupent aujourd'hui les annexes des bains pour les rassurer. «Ils n'auront pas besoin de quitter les lieux avant au moins trois ans». «Si la piste d'un lieu dédié aux soins du corps trouvait preneurs, ces mêmes personnes pourraient même trouver naturellement leur place dans ce nouveau projet». Quant à la démocratie de proximité, elle pourra s'emparer du sujet en conseil de quartier, mais aussi lors d'une réunion publique programmée avant l'été.

Liane Zoppas et Didier Laroche, pour ce qui les concerne, militent pour des lieux de patrimoine vivants, «pas des décors repeints en façade» ni des sites accessibles uniquement à un public sélectionné par le tarif. En tant que personnes ressources ils attendent deux signes de la municipalité. «Tout d'abord qu'on réponde à notre courrier», insistent-ils. Ensuite, qu'on les associe à la réflexion. «Nous sommes à disposition», font-ils savoir. **MSK**

Mon bureau à la piscine

■ Liane Zoppas a passé trois ans de sa vie à nager dans l'histoire des bains municipaux. Littéralement.

Qu'est-ce qui peut bien pousser une marchande d'art installée à Shanghai à tout laisser en plan durant quinze jours et sauter dans un avion pour Strasbourg?

Les bains municipaux, répond sans sourciller Liane Zoppas qui, dans une autre vie a préparé son diplôme d'architecte avec comme sujet principal l'édifice pensé par Fritz Beblo. «J'ai passé trois ans, de 1995 à 1997, dans les locaux-mêmes, puisque j'ai été autorisée par la

municipalité à m'installer un bureau carrément sur place».

Dans ce bureau, Liane Zoppas avait en permanence un bleu de travail pour aller explorer les sous-sols de l'établissement, admirer la qualité des bassins construits tout au début du XX^e siècle, et chasser les pigeons des anciens bains de soleil, sur les toits.

Immersion dans les traces encore visibles d'un hygiénisme passé, mais aussi dans des pratiques quotidiennes qui perdurent. «Dans mes outils, j'avais également mes tannes et mon maillot, ainsi que mon drap pour les bains romains», raconte l'architecte.

En plus de l'étude des archives municipales, elle assure que son travail s'est grandement enrichi, d'un point de vue technique et pour la compréhension des lieux, de discussions avec les agents et les usagers.

Un livre, peut-être

C'est tout naturellement qu'en 1997, Liane présente son mémoire sur place, en déambulation dans les bains. «Il m'a fallu une dérogation de l'école d'architecture, mais je crois que le jury a apprécié». Par ailleurs, ce mémoire était illustré de très belles photos de Jean-Louis Hess et, l'au-



Avec Didier Laroche, Liane Zoppas a lancé une petite plateforme sur Facebook pour alimenter les réflexions sur l'avenir de la Victoire. (Photo DNA - Christian Lutz-Sorg)

teur n'exclut pas un jour de publier un livre sur le sujet. D'ores et déjà, le texte a permis l'inscription des lieux à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 2000.

Mais il défriche aussi quelques pistes de restructuration: par exemple l'installation d'un restaurant simple et qualitatif à côté des saunas et bains romains ou encore la possibilité d'investir la cour arrière par un bassin de natation supplémentaire. En 1997, Liane Zoppas imaginait ce troisième bassin aux normes réglementaires comme une éventuelle piscine uni-

versitaire. Le traitement architectural de cette extension, elle le voyait en transparence pour mettre en valeur le bâti ancien auquel il aurait été accolé.

Depuis lors, l'aventure chinoise de l'architecte a dû tiédir un peu cette passion pour les bains se dit-on. C'est mal connaître le virus qui s'est emparé de Liane Zoppas, un beau jour, du côté du boulevard de la Victoire. «En fait, je travaille actuellement sur les bains de Shanghai et cette pratique en Chine en général», lâche-t-elle dans un sourire. **MSK**